

Les secours en cas de catastrophes : UNDRR, Associations internationales, Bruxelles, N° 4, 1975.

... En quoi les forces non-gouvernementales ont-elles contribué à créer la présente situation et peuvent-elles continuer à influencer l'évolution de la politique internationale dans le domaine des catastrophes ?

On a déjà trouvé un élément de réponse dans ce qui précède puisque, aussi bien, l'opinion publique mondiale, émue par ces spectacles affligeants d'enfants et de mères mourant de faim dans une bande sub-tropicale s'étendant de l'Afrique à l'Asie, par des images de villes et villages détruits par des cataclysmes naturels ou autres, a fait pression sur les gouvernements pour qu'ils agissent soit individuellement, soit collectivement pour tenter de soulager toutes ces souffrances. La presse, écrite, parlée et télévisée de tous les pays a joué un rôle moteur important en rendant impossible l'ignorance et l'indifférence, par ses reportages accablants, sinon toujours parfaitement objectifs parce que parfois — c'est inévitable dans ce genre de situations — quelque peu émotifs, donc subjectifs. Les nombreuses institutions bénévoles qui s'occupent de fournir une assistance aux victimes de catastrophes ont pour leur part joué un rôle primordial, autant en attirant l'attention des gouvernements et des gouvernés sur l'ampleur des tragédies qui se déroulaient dans de nombreuses régions du monde, qu'en apportant une aide directe concrète aux victimes. Certains groupes privés, soit par le truchement de ces institutions bénévoles, soit par l'intermédiaire d'organisations intergouvernementales, soit directement, ont apporté une aide financière et matérielle non négligeable aux pays touchés pour les aider à faire face aussi bien aux situations immédiates provoquées par les catastrophes, qu'aux crises prolongées qui ont résulté de certaines d'entre elles, lorsque l'économie de ces pays était particulièrement durement atteinte. Partout des chercheurs — scientifiques, sociologues, économistes, etc. — se sont attachés à l'étude de certains aspects des problèmes que posent les catastrophes et ont d'ores et déjà contribué à certaines solutions partielles. Que l'on songe, par exemple, à tout ce qui se fait en matière d'agronomie des terres arides, de recherche sur les tremblements de terre ou les cyclones tropicaux, de mise au point d'abris d'urgence ou d'appareils de sauvetage, notamment pour détecter les victimes prises sous les décombres, etc...

Le Bureau international d'éducation, Chronique de l'Unesco, Paris, N° 4, 1975

Fondé sous l'égide de la Société des Nations en 1925 et faisant partie intégrante de l'Unesco depuis 1969, le BIE est le bureau le plus ancien. Essentiellement axées sur l'information pédagogique, ses activités consistent dans une large mesure à rassembler et traiter des données pour les mettre à la disposition des utilisateurs. Le BIE organise tous les deux ans la Conférence internationale

de l'éducation qui a une très large audience auprès des Etats membres; en 1973, plus de 90 d'entre eux y avaient participé. L'ordre du jour de cette importante rencontre comporte traditionnellement, d'une part un thème spécial — qui sera cette année l'évolution du rôle des maîtres et les incidences de cette évolution sur la formation professionnelle préalable et en cours d'emploi — et, d'autre part, l'examen des grandes tendances marquées par le développement de l'éducation dans les Etats membres. Tous les deux ans, ceux-ci sont donc invités à établir des rapports, dont l'ensemble constitue une incomparable collection de « profils nationaux » en matière d'éducation, actuellement élargie de manière à couvrir l'ensemble des Etats membres.

Dans son centre de documentation, le BIE regroupe des informations émanant tant des bureaux régionaux que de certaines organisations nationales ou internationales. Ces données sont stockées sur ordinateur et ce service de traitement automatique devrait être opérationnel d'ici à la fin de 1976. Pour indexer les documents retenus — résumés analytiques de documents, rapports nationaux, données de répertoires — on se sert d'un thesaurus de termes relatifs à l'éducation, actuellement disponible en anglais et en français, et dont la version espagnole est en cours de préparation.

A signaler aussi le Service international d'informations et d'études sur les innovations éducatives (IERS), de création récente et qui devrait devenir un réseau international. L'IERS, qui exploite déjà les ressources des quatre bureaux régionaux, de la FAO, de l'OIT, de l'OCDE et du Secrétariat de l'Unesco, s'étend à 60 centres de documentation. Pour commencer, il s'occupera essentiellement de faire connaître les innovations introduites dans les pays en voie de développement ainsi que les projets de formation en faveur du développement rural.
